

GSR 130 FA

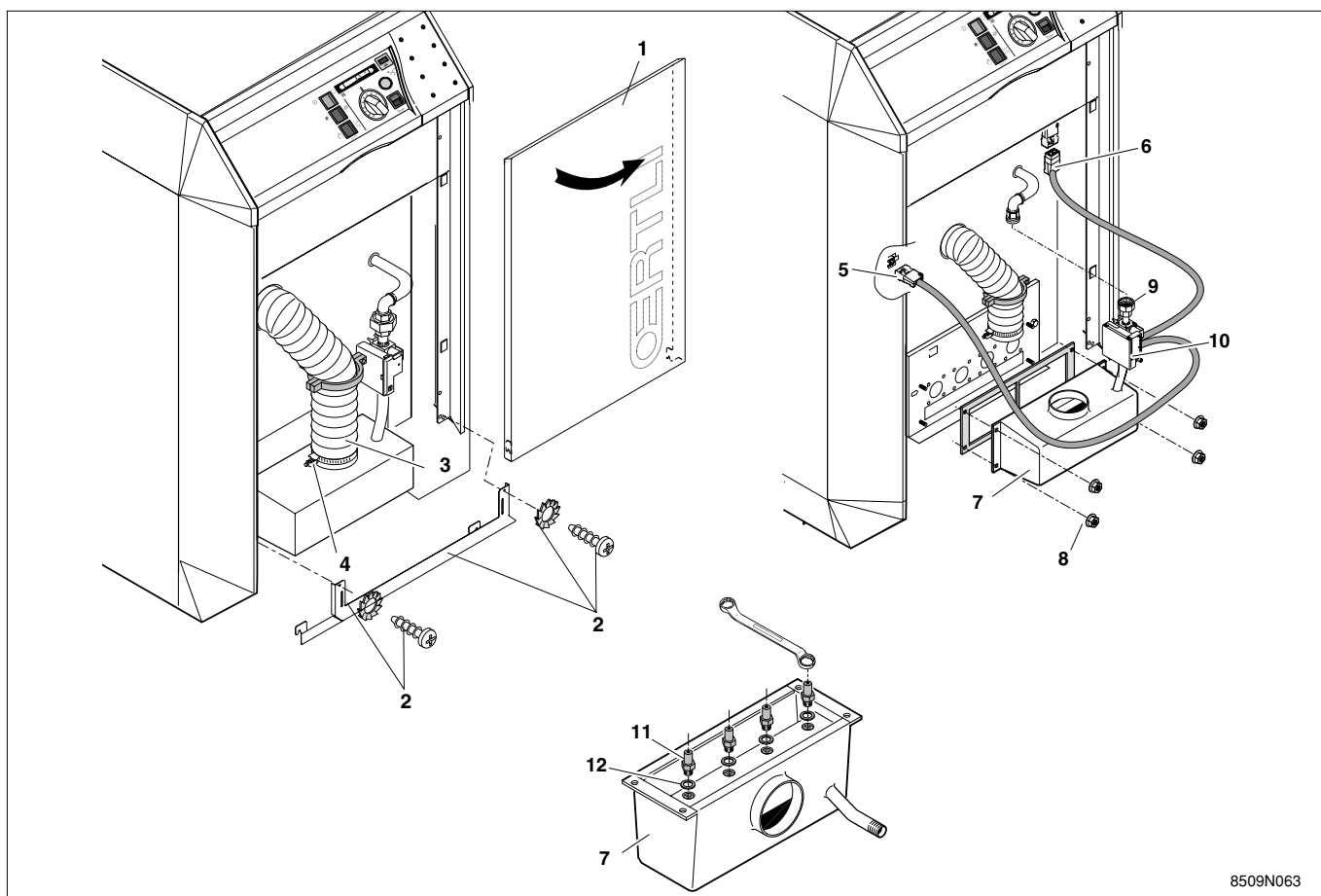
Adaptation à un autre gaz



Les opérations décrites ci-après doivent être effectuées par un professionnel qualifié. Après avoir effectué les opérations décrites ci-après, un contrôle d'étanchéité est nécessaire.

Opérations à effectuer pour passer de la famille des gaz naturels au propane ou inversement :

1. Changer les injecteurs des brûleurs



8509N063

- Couper l'alimentation électrique de la chaudière. Couper l'alimentation gaz.
- Décrocher la porte **1** de la chaudière.
- Démontez l'enjoliveur **2**.
- Démontez la gaine flexible **3** en desserrant le collier de fixation **4**.
- Débrancher les connecteurs **5** et **6**.
- A l'aide d'une clé de **10**, démontez la boîte à air **7** fixée par 4 écrous à embase **8**.
- Dévissez le raccord union **9** du tube d'arrivée gaz.
- Retirez l'ensemble boîte à air **7** + vanne gaz et coffret **10**.
- Démontez les injecteurs gaz naturel avec une clé de **12**.
- Remontez les injecteurs propane **11** avec leurs joints neufs **12** avec l'aide d'une clé de **13**.
- Remontez l'ensemble boîte à air **7** + vanne gaz et coffret **10** en veillant à remettre les joints correctement en place.
- Faire un essai d'étanchéité après avoir serré le raccord union **9**.
- Rebrancher les connecteurs **5** et **6**.
- Positionner la gaine dans son collier de fixation **4** et fixer celui-ci à l'aide d'un tournevis.
- Remontez la porte de la chaudière.

2. Coller l'étiquette

indiquant pour quel gaz la chaudière est réglée.

3. Pressions de réglage et marquage des injecteurs calibrés



Les opérations décrites ci-après doivent être effectuées par un professionnel qualifié.

Tableau des pressions et de marquage des injecteurs:

GSR		130-5 FA	130-6 FA
Injecteur brûleur H et L		200 A	200 A
Injecteur propane		134 B	134 B
Pression nourrice H	mbar	18	18
Pression nourrice L	mbar	22	22
Pression nourrice propane	mbar	35	35
Débit gaz H	m ³ /h	2,82	3,52
Débit gaz L	m ³ /h	3,00	3,74
Débit propane	kg/h	2,07	2,59

Les débits sont donnés à 15°C, 1013 mbar.

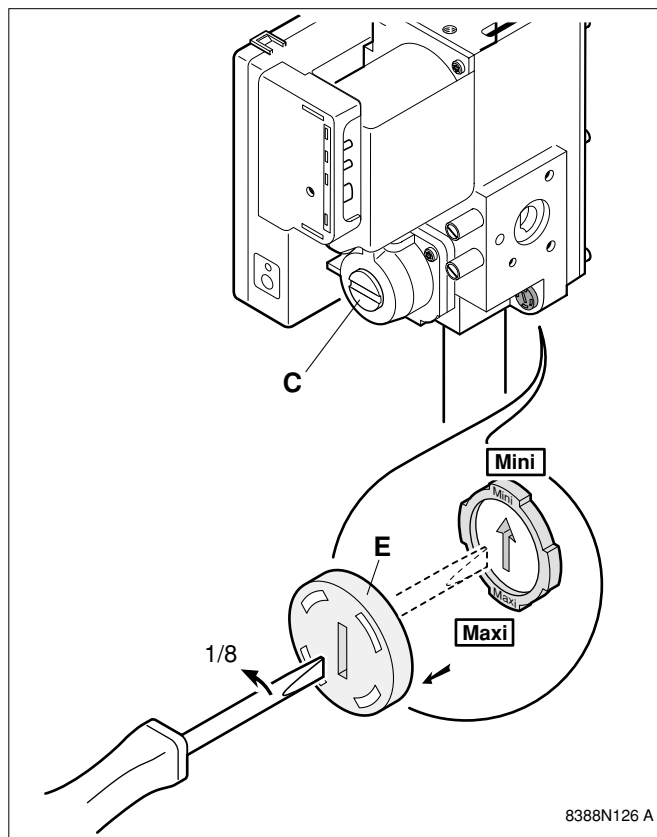
Réglage du palier de démarrage :

Si nécessaire, la pression au démarrage peut être réglée sur la vanne gaz à l'aide d'un tournevis plat, après avoir ôté la protection **E**.

D'usine, la pression au démarrage est réglée au mini, correspondant à la position (↑). Elle peut être adaptée à une valeur comprise entre le mini et le maxi.

Remarque :

- dans le cas du remplacement de la vanne gaz, vérifier que le régulateur (vis sous le capot C) est vissé à fond.
- pour le fonctionnement au propane, il est conseillé de régler le palier de démarrage au "Maxi".



OERTLI THERMIQUE S.A.

Z.I. de Vieux-Thann
2, avenue Josué Heilmann
B.P. 16
F-68801 THANN Cedex
Tel : 03 89 37 00 84
Fax : 03 89 37 32 74

OERTLI THERMIQUE S.A.

Direction des ventes France
30-32 avenue Léon Gaumont
F-75020 PARIS
Tel : 01 49 88 58 58
Fax : 01 48 59 20 63